HelpPro
Un adjoint pour votre gestion

LETTRE D'INFORMATION
MAI 2015

LE MEMOIRE TECHNIQUE

Indispensable pour candidater dans les marchés publics et souvent nécessaires dans les marchés privés, le mémoire technique est une pièce incontournable qui permet au maître d'ouvrage d'apprécier la technicité et le professionnalisme de l'entreprise.

Il est, dans la plupart du temps décomposé en 2 grandes parties : la présentation générale de l'entreprise et la partie spécifique correspondant au marché.

De nombreux points doivent être décrits : les moyens humains, les moyens matériels, l'environnement, l'hygiène et la sécurité...

PRÉSENTEZ VOUS EN 2 MINUTES

Adeptes du speed business meeting ou face à des prospects, voici comment improviser un discours construit :

4 étapes fortes doivent jalonner la présentation :

- le « pitch » ou le chapeau : une phrase pour planter le personnage. Ex : je suis un professionnel du bien être physique et psychique par le sport
- la logique de la carrière : Parler des expériences et citer des exemples. Puis pourquoi ? Quel est le dénominateur commun ?
- votre objectif : ex : accompagner les chefs d'entreprise dans la sécurisation de leurs mails
- Enfin, mettez-vous à l'écoute : ex : avez-vous des questions ?

La société HelpPro se tient à votre disposition pour vous accompagner au 06.51.07.19.55. Site internet : helppro.free.fr

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Depuis un arrêté du 1er mars 2015, de nouvelles mentions sont obligatoires dans les Conditions générales de vente pour les contrats conclus avec les particuliers.

Il s'agit d'informer ces derniers :
- de la garantie légale de conformité
et
- de la garantie relative aux défauts de la chose vendue.

La DGCCRF a pour mission de vérifier la conformité des conditions générales de vente avec cet arrêté.

LES TABLEAUX DE BORD

Un tableau de bord est un échantillon réduit d'indicateurs permettant à un chef d'entreprise de suivre l'évolution des résultats, les écarts par rapport à des objectifs fixés, normes internes ou externes...

C'est à l'entrepreneur de fixer les indicateurs qui lui semblent le plus cohérents.

Ces outils permettent de ne plus « naviguer à vue », de se conforter dans ses résultats ou de mettre en place des actions correctives rapidement.